

*A vous tous qui cherchez la paix, en ce mois de mars 2016*

### **Le droit de mourir dans la paix**

Pâques, célébrée le 27 mars, fête la résurrection du Christ, la fête des fêtes qui est victoire définitive de la vie sur la mort. Nous le croyons :

*Dieu n'a pas fait la mort, il ne se réjouit pas de voir mourir les êtres vivants. Dieu a créé l'homme pour une existence impérissable, il a fait de lui une image de ce qu'il est en lui-même. (Sagesse 1, 13. 2, 23)*

*Mon cœur exulte, mon âme est en fête, ma chair elle-même repose en confiance:tu ne peux m'abandonner à la mort ni laisser ton ami voir la corruption. (Psaume 15, 9-10)*

*Le soir venu, en ce premier jour de la semaine, Jésus vint, et il était là au milieu des disciples. Il leur dit : **la paix soit avec vous.** (Jn 20, 19-20)*

*Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, tous nous en sommes témoins. (Ac 2, 32)*

Si la mort reste un grand mystère, les conditions du « bien mourir » n'ont cessé d'interroger les hommes et particulièrement le monde médical et les diverses croyances. En France, le 28 janvier dernier, la proposition de loi Claeys-Leonetti a été adoptée par les parlementaires. Une loi pour encadrer les conditions du « bien mourir ». Dès l'adoption de cette loi, les membres du groupe de travail sur la fin de vie, groupe composé de deux évêques, trois médecins de soins palliatifs et deux théologiens spécialistes d'éthique biomédicale, ont signé une tribune. De cette tribune, il est bon de connaître quelques éléments qui soulignent le positif de la loi.

1. Les parlementaires ont heureusement écarté l'idée qu'une vie pouvait être inutile ; oui, chaque personne est digne du plus grand respect jusqu'au terme de sa vie.

2. Pendant le débat législatif, une demande massive a été entendue : que soient développés l'accès et la formation aux soins palliatifs. Tout cela lutte contre le « mal mourir » qui subsiste par endroit.

3. La loi donne des droits aux patients afin de respecter leur autonomie, or celle-ci s'inscrit toujours dans une relation.

4. Dans chaque situation, l'art médical cherche à procurer le meilleur apaisement possible de la souffrance. Nourri par un vrai dialogue entre professionnels de santé, patients et proches, cet art permet de s'ajuster aux situations les plus délicates. Cet art est celui de l'accompagnement.

5. Face à l'opacité de la mort et à son énigme, la conscience cherche au plus profond d'elle même, et avec l'aide d'autrui, la lumière qui l'habite pour trouver **réconfort et paix.**

6. La culture palliative est « un élément essentiel des soins de santé. »

*Prière : Seigneur, nous te confions les équipes de soins palliatifs et toutes les personnes qui accompagnent leurs proches en fin de vie. Sainte Marie, debout au pied de la Croix de Jésus, nous confions à votre cœur de mère, les personnes malades, celles qui sont en fin de vie, celles que la fatigue et le désespoir découragent, affermissez-nous au service de nos frères à l'heure de la souffrance et à l'heure de la mort. Que la paix du Christ habite nos cœurs. AMEN*